



Gestionnaires de portefeuille

anvier 2017

De surprise en surprise

RÉSUMÉ DE L'ANNÉE 2016

La chute des ressources et du pétrole de 2015 s'est continuée au début de 2016 avant de se renverser au point où les matières et l'énergie auront été les deux secteurs les plus performants de 2016 après avoir été les moins performants en 2015.

Bien malin est celui qui aurait prédit que les Britanniques seraient majoritairement en faveur de déserter l'Union européenne (Brexit) ou que Donald Trump serait élu à la présidence américaine. Des prédictions qui a priori auraient été accompagnées de sombres pronostiques pour les marchés boursiers. Pourtant les rendements boursiers auront été vigoureux en 2016. Le marché canadien (21,1%) a mieux fait que le marché américain (8,8% en CAD) pour la première fois en six ans. Le huard s'est légèrement apprécié face au billet vert (3,0%). Les taux d'intérêt ont augmenté en 2016, surtout au cours du dernier trimestre. Dans ce contexte, les obligations à plus court terme ont relativement bien fait tout comme les actions privilégiées à taux fixes rajustables.

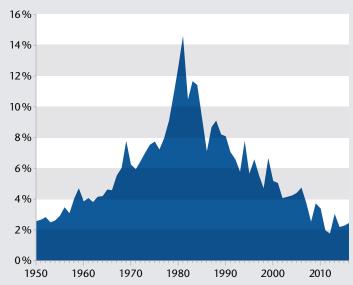
Rendements des indices en 2016	CAD	USD
S&P TSX	21,1 %	
S&P 500	8,8%	12,0%
MSCI Monde	4,9%	8,2%
Indice Obligataire universel FTSE TMX Canada	1,7%	

PERSPECTIVES POUR 2017

Aux États-Unis, l'effet des assouplissements monétaires depuis la crise combiné aux attentes de politique fiscale plus accommodante sous les républicains laissent présager une croissance économique plus vigoureuse et un resserrement graduel de la politique monétaire – sous la forme de hausse de taux d'intérêt. Le rythme des hausses de taux de la FED de même que les agissements du nouveau gouvernement seront les points de mire de la presse économique. Au Canada, les yeux demeureront rivés sur le prix des ressources ainsi que sur l'immobilier et l'endettement des consommateurs.

Depuis plusieurs années, les rendements courants peu attrayants des obligations laissent présager une éventuelle « grande rotation » qui verrait les investisseurs réduire les obligations de leur portefeuille au profit des actions.

RENDEMENTS COURANTS – TREASURIES 10 ANS



PERSPECTIVES POUR 2017 (SUITE)

La hausse de taux qui s'entame aux États-Unis occasionnera sans contredit des rendements obligataires négatifs. Nous croyons que ce contexte pourrait être le catalyseur d'un déplacement d'actifs des obligations vers les actions. La résultante de l'accroissement de la demande pour les actions serait une expansion des multiples ou, si vous aimez mieux, des prix plus élevés pour les titres boursiers. À l'inverse, une demande moindre pour les obligations pèserait sur leurs prix. La tendance baissière des taux d'intérêt qui perdure depuis le début des années 80 et qui a engendré des rendements obligataires supérieurs aux moyennes historiques est vraisemblablement terminée.

Il y a toujours eu des événements défavorables pour l'économie et les marchés. Nous ne croyons pas que 2017 fera exception, en fait nous croyons que les

changements relatifs au nouveau gouvernement américain risquent d'accroître la volatilité des marchés au cours de la prochaine année. Nous sommes cependant d'avis que de tenter de prévoir les événements nuisibles est futile. Nous concentrons plutôt nos efforts à acheter à bon prix des entreprises profitables et en bonne santé financière. C'est l'application soutenue, rigoureuse et disciplinée de ces principes qui nous permet de garder le cap et de faire fructifier à long terme le capital de nos clients. Nous demeurons d'ailleurs persuadés que l'actionnariat dans des entreprises qui répondent à nos critères contribuera à faire croître vigoureusement et prudemment le patrimoine de nos clients à long terme.

SAVIEZ-VOUS QUE?

REER, CÉLI ET HONORAIRES DE GESTION

Afin qu'elle soit incluse dans votre déclaration de revenus pour l'année 2016, votre cotisation REER doit se faire au plus tard le mercredi 1^{er} mars 2017. Les limites maximales de cotisation REER sont de 25 370 \$ pour 2016 et de 26 010 \$ pour 2017.

Pour le CÉLI, depuis le 1^{er} janvier 2017 vos droits de cotisations ont augmenté de 5 500 \$. Donc, les droits de cotisation totaux du CELI depuis son instauration en 2009 s'élèvent désormais à 52 000 \$.

Nos honoraires pour les comptes non enregistrés sont déductibles d'impôt, par conséquent veuillez les inclure dans votre déclaration de revenus et conserver vos factures trimestrielles.

MRCC 2 – POUR PLUS DE TRANSPARENCE EN FINANCE

Vous aurez évidement remarqué quelques changements à nos envois de fin d'année. Sachez que les changements auront été beaucoup plus importants pour plusieurs autres investisseurs puisque ce ne sont pas tous les conseillers qui, à notre instar, fournissaient déjà des rapports de rendements clairs et qui étaient transparents au niveau des frais.

S'il y a des investisseurs dans votre entourage qui vous font part d'insatisfactions, n'hésitez pas à leur parler de nous.



Gestionnaires de portefeuille

www.allard-allard.ca T 514 385.9001 F 514 385.9002

